

Extraits du bilan de la concertation par les associations (11/03/09)

Nous ne citons ici, délibérément, que des contributions d'associations autres qu'Accomplir, pour montrer la convergence des jugements qui sont portés sur cette concertation... Le texte complet est en ligne ici :

http://www.paris.fr/portail/Urbanisme/Portal.lut?page_id=101&document_type_id=4&document_id=13460&portlet_id=20988&multileveldocument_sheet_id=12767

M. OLIVIER PERAY, PARIS DES HALLES

« Pour ma part, j'exprime un très profond mécontentement, je crois que cette concertation est un désastre pour plusieurs raisons. D'abord, personne n'en est réellement totalement satisfait. La deuxième raison : je pense que c'est un échec de la démocratie participative car beaucoup de gens y croyaient et aujourd'hui, dans le quartier, beaucoup moins de gens y croient. Cela a-t-il été une vraie démocratie participative ? Peut-être pas ; mais en tout cas, on est face à un véritable échec, une désaffection générale et un désintérêt global de ce projet, dans la population. Il suffit de voir comment se déroulent les réunions : il y a de moins en moins de monde, et de moins en moins de gens qui s'intéressent à ce projet. Je crois que c'est un échec à la fois de la forme et du fond.

Enfin, certains s'en souviennent ici, nous avons passé un an à élaborer une charte de la concertation. Je vous assure que nous y avons travaillé. Nous avons un texte que nous vous avons envoyé. Nous nous retrouvons ici, aujourd'hui, à recommencer à zéro alors que le processus est terminé ; c'est totalement étrange pour nous.

Bien évidemment, on peut essayer de tirer les bilans pour être positif dans ce constat, et dire que ce qui a manqué finalement à cette concertation, c'est tout simplement le respect de la charte. Quoi que vous fassiez, vous pouvez toujours inventer toutes les chartes du monde, aussi belles soient-elles, si personne ne le respecte, cela ne fonctionne pas.

C'est la volonté politique de respecter la concertation, et la volonté d'y croire, qui ont manqué. On s'est trouvé face à des gens qui ne croyaient pas à la concertation. Quand on se trouve face à des politiques qui n'y croient pas, il n'y a rien à faire, cela ne marche pas. Je suis désolé d'être aussi pessimiste, mais je voulais quand même apporter cette petite tonalité désagréable. »

M. FABRICE PIAULT, ASSOCIATION TAM-TAM

« Un problème soulevé par Olivier portait sur la façon dont est mise en œuvre l'institution sur un certain nombre d'aspects. Quels sont les dysfonctionnements ? Deux débats principaux ont eu lieu dans le comité de concertation, l'un sur le forum lui-même qui a débouché sur le projet Canopée, et l'autre sur le jardin. Pour moi, il y a une différence majeure entre les deux. Dans le premier cas, sur le forum, quel que soit le bilan que chacun peut en tirer (on peut être plus ou moins content du résultat), il y a eu un vrai travail en commun, des modifications substantielles du cahier des charges, et un concours qui a débouché sur un projet apprécié dans l'ensemble. Donc, on constate une efficacité du processus de concertation. Cela va encore au-delà, car même après le choix du projet Canopée, il y a eu encore des modifications qui allaient dans le sens de choses dites par la majorité des associations, notamment la remise en cause de la passerelle de franchissement du forum.

Là, nous avons un bilan positif, parce que nous avons discuté du cahier des charges. C'est

d'ailleurs l'un des points de votre questionnaire.

En revanche, il existe un bilan complètement négatif, c'est la discussion sur le jardin. Aucune discussion sur le cahier des charges, aucune discussion sur les objectifs, ne sont intervenues ; on a un projet déjà ficelé sur lequel ni l'architecte, ni la Ville n'ont jamais voulu progresser. C'est un élément majeur, ce qui veut dire qu'il y a un problème d'engagement politique faisant que cela marche ou pas. Je ne tire pas comme bilan que le CPC n'a pas marché, car cela n'a pas fonctionné sur le jardin. Cela n'a pas marché sur le jardin car la Ville a refusé que cela marche. C'est tout à fait autre chose, et cela n'a rien à voir avec l'institution du CPC. »

MME MICHELE COLLIN, IFU ATELIER DES HALLES

« Je ne dirai pas que les politiques ne croient pas à la concertation, mais qu'ils en ont peur. De quoi ont-ils peur ? Des propositions qui vont les emmener ailleurs que là où ils pensaient aller. C'est assez grave, car cela veut dire que l'on ne croit pas dans les capacités de propositions, d'innovations de la société. »

M. ANDRE LABORDE, GIE DES COMMERÇANTS DU FORUM DES HALLES :

« On peut peut-être répondre à votre question en se demandant ce qu'est la concertation au 21ème siècle ? Pour avoir participé à bon nombre d'entre elles avant, je trouve que les intervenants des concertations sont de bien meilleure qualité. Il y a des interventions de personnes qui ont chacune un bagage, un intérêt, mais aussi vraiment une connaissance. Il me semble que dans cette mise en place des concertations il faut prendre en compte le fait que l'on n'a plus affaire à des personnalités lambda ; chaque personne qui s'implique a une vraie qualité, une vraie personnalité et un vrai savoir. C'est quelque chose qui change dans la qualité que les concertations peuvent amener, c'est-à-dire que l'on amène aux politiques mais aussi aux architectes ou aux administrations une vraie connaissance et une vraie qualité, et je trouve que cette qualité n'est pas prise en compte.

C'est un vrai changement dans l'organisation des concertations du futur ; cela s'appelle le respect et l'identité pour bien connaître l'apport. Si nous discutons et s'il n'y a pas une véritable prise en compte de cette masse de connaissances, il est évident que nous perdrons tous beaucoup de temps.

Il faut avoir une réflexion en cas de concertation, pour savoir quels sont les participants, la qualité de ces intervenants, ce qui permettra aux interlocuteurs en face de prendre en considération leurs idées. »

M. JACQUES CHAVONNET, ASSOCIATION DE DEFENSE DES RIVERAINS

« CHATELET LES HALLES » :

« La concertation doit commencer très en amont, certains l'appellent « l'exploration ».

La concertation doit commencer dès l'avant-projet. Tout avant-projet traité par la Mairie devrait être porté à la connaissance des gens qui participeront à la concertation. Si l'on devait donner un exemple, on ferait le rapprochement entre ce qui s'est passé pour le jardin et la Canopée. Cela ne pouvait pas réussir pour le jardin, car on s'est aperçu que le projet était ficelé dès le départ, alors qu'on a pu avancer sur la Canopée même si le résultat n'est pas complètement satisfaisant ; on a pu suivre le cahier des charges. »